



Maison de Justice
et du Droit

Permanences gratuites à Louviers



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



point-justice
informer, orienter, aider

seine
-eure
agglo

Les missions de la MJD



Informer gratuitement



Les habitants sur leurs droits et leurs obligations dans les domaines relatifs à la famille, le travail, le logement, la consommation, le droit des étrangers, accueillir et aider les victimes.

Assurer une activité judiciaire



de proximité



Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) aide à la réinsertion sociale des personnes condamnées par la justice pénale et s'assure du respect des obligations prescrites par le Juge d'application des peines. La protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) désigne l'ensemble du dispositif qui vise à protéger les mineurs dans le cadre judiciaire.

Proposer un service de conciliation



Pour de petits litiges d'ordre civil (consommation, voisinage, logement...), il s'agit de proposer des solutions à l'amiable rapides et de qualité permettant d'éviter le recours au Tribunal. Il est aussi possible d'obtenir le règlement à l'amiable de différends avec l'administration ou les organismes sociaux.

Les permanences



Toutes les permanences sont gratuites, confidentielles et sur rendez-vous.

Avocats



Leur rôle est de conseiller le public sur leurs droits.
3 lundis par mois de 9h à 12h

Commissaires de justice



Anciennement huissiers de justice, ils renseignent sur le constat d'huissier en diverses matières (conflits de voisinage ou de personnes, baux d'habitation, divorce, succession...) et sur la procédure civile d'exécution (signification et exécution d'actes, expulsions locatives, loyers impayés, saisie de biens, etc.).

1^{er} lundi du mois de 14h à 17h

Notaires



Ils assurent des consultations juridiques sur tous les sujets de droits (contrat de mariage, donations, succession, immobilier etc.).

1^{er} mardi du mois de 14h à 17h

Conciliateur de justice



Les conciliateurs de justice facilitent le règlement à l'amiable des conflits entre personnes physiques ou morales.

*2 mardis par mois de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
Tous les jeudis de 14h à 17h*

Tuteurs ou curateurs familiaux



Vous êtes confronté à des difficultés sur la prise en charge d'un proche ? Vous avez été mandaté pour être tuteur ou curateur ?

Un mandataire judiciaire est à votre écoute.

1^{er} jeudi de chaque mois de 9h à 12h

Délégué du Défenseur des Droits



Il défend les droits et libertés individuels dans le cadre des relations avec les administrations, des droits des enfants, de la lutte contre les discriminations et veille au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

Les jeudis de 9h à 12h

Centre d'information sur le droit des femmes et des familles



Le CIDFF informe en matière de droit de la famille (concubinage, pacs, mariage, divorce et séparation hors divorce, tutelle, etc.), violences conjugales.

1^{er}, 3^e et 4^e lundis du mois de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Association d'aide aux victimes



Aide aux victimes d'infractions pénales.

Les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Association départementale d'information du logement L'ADIL



L'ADIL répond concrètement aux questions financières, juridiques et fiscales pour acheter, construire, vendre, améliorer, louer un logement.

2^e et 4^e lundis du mois de 14 h à 17h, sans rendez-vous

Droit des étrangers

1^{er} et 3^{er} jeudis de 14h à 17h

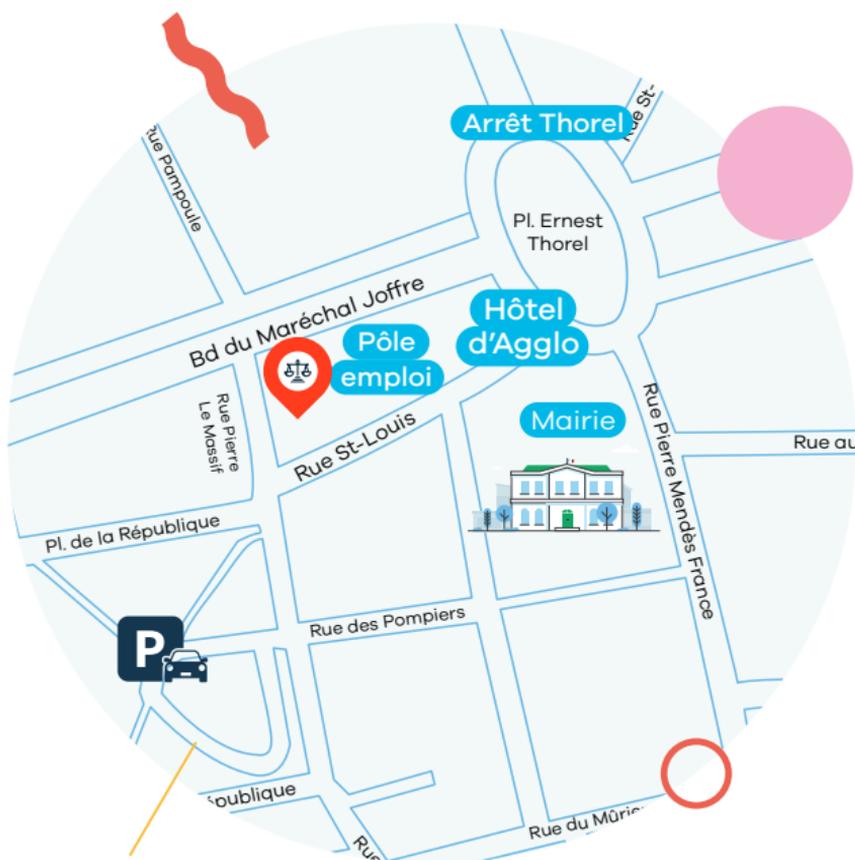


Dans le cadre de la politique d'accès au droit mise en place par le Ministère de la Justice, en collaboration avec la Communauté d'agglomération Seine-Eure, la Maison de Justice et du Droit a pour mission d'accueillir, d'aider et d'informer les habitants du territoire Seine-Eure.



Maison de Justice et du Droit

4, rue Pierre Le Massif, 27400 Louviers



Horaires :

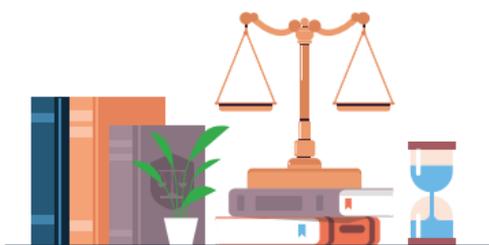
Lundi, mardi et jeudi :
de **9h à 12h30** et
de **13h30 à 17h.**

Mercredi :
de **13h30 à 17h.**

Accès par le bus :

Lignes **1** et **2**
(Arrêt Thorel)





Contact

Maison de Justice et du Droit
4, rue Pierre Le Massif, Louviers
Tél. : 02 32 50 86 51
Courriel : mjd-louviers@justice.fr



Mon prochain rendez-vous

Date :

Heure :

Interlocuteur :

.....

Remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avec le soutien de :

